

**DEC120879DAJ**

Décision portant nomination de Mme Stéphanie Thiebault aux fonctions de directrice adjointe de l'Institut Ecologie environnement

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 080082DAJ du 5 août 2008 portant nomination de Mme Stéphanie Thiebault aux fonctions de directrice adjointe au département scientifique « Environnement et développement durable » ;

**Vu** la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la proposition de la directrice de l'Institut Ecologie environnement,

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Mme Stéphanie Thiebault, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'Institut Ecologie environnement plus particulièrement en charge des actions transversales et interdisciplinaires, du développement durable et des dispositifs de partenariat en écologie et environnement (DIPEE).

**Art. 2.** – La décision n°080082DAJ susvisée est abrogée.

**Art. 3.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Fait à Paris, le 9 mai 2012

Alain Fuchs